**Bourses JCI Senate Belgium pour le Congrès Mondial 2016 à Quebec**

**6 bourses de € 200 prévues**

**Généralités:**

* Etre né après le 31 octobre 1984
* Etre membre de JCI Belgium depuis moins de 5 ans au 31 octobre 2016
* Première participation à une Conférence internationale JCI à l’étranger (excl. WC 2011 – Bruxelles).
* Rentrée de la demande pour le 01 juillet 2016 au plus tard
* À envoyer à : Président National JCI Senate Belgium guy@deveth.be

 et au Responsable Internationalisme JCI Senate Belgium serge.goussaert@jci.be

* Participation à l’entièreté du programme du Congrès Mondial.

**Contenu du dossier de candidature** (min. 200 mots – caractère Tahoma 11 )

* Nom de la Section Locale dont le candidat est membre
* Toutes les coordonnées (nom, prénom(s), adresse, N° tel., date de naissance) et numéro de compte bancaire du membre candidat
* Date d’adhésion du candidat au mouvement JCI
* Formuler sa vision à propos de ses options/fonctions personnelles au sein de JCI jusqu’ à ses 40 ans
* Rédiger ses raisons (motivation) de participer au Congrès Mondial
* Décrire les défis (minimum 3) pour lesquels elle/il veut s’engager (voir annexe ‘défis bourses JCI Senate Belgium 2016’)

**Lettre d’accompagnement du Président de la Section Locale** (min. 100 mots - tahoma 11 )

* Datée et signée de sa main
* Confirmant l’approbation du contenu du dossier de candidature
* Avec une courte motivation de la part de la Section Locale

**Conditions générales pour la remise des bourses au first timer:**

* Au cas où il est choisi, rentrée du dossier au plus tard le 30 novembre 2016 par e-mail au :

Président National JCI Senate Belgium guy@deveth.be

et au Responsable Internationalisme JCI Senate Belgium serge.goussaert@jci.be

* JCI Senate Belgium statue avec l’EVP Internationalisme de JCI Belgium sur les dossiers des bourses et envoie son feedback avant le premier août 2016.
* Les bourses sont accordées sur base de la date de réception du dossier de candidature (en cas d’ex aequo) ainsi que sur la forme et le contenu du rapport;
* S’il y a moins de candidatures que de bourses, nous ouvrons à nouveau les inscriptions jusqu’au premier mai, et l’âge maximum des candidats se verra majoré de 2 années.
* Une Section Locale peut demander plusieurs bourses (max.6);
* **Toute information incorrecte constatée entre le dépôt du dossier de candidature et la date de paiement de la bourse implique l’invalidation de la candidature et, par conséquent, le non-paiement de la bourse au candidat concerné.**
* Paiement de la bourse avant le 31 décembre 2016.

*Serge Goussaert, Responsable Internationalisme JCI Senate Belgium 2016*

*Guy De Veth, Président JCI Senate Belgium 2016*